

## Variopartner SICAV - Global Quality Achievers

**Document légal: publication sur les pages Web d'informations conformes au règlement SFDR**

La langue qui prévaut concernant les informations relatives aux produits sur notre page Web est l'anglais.

### Résumé

Ce Compartiment favorise les caractéristiques environnementales et sociales en appliquant des exclusions et en adoptant une approche d'intégration sur la base de critères ESG. Le Compartiment exclut en outre les titres d'émetteurs qui ne respectent pas certaines normes et standards mondiaux promus par le Compartiment ou qui sont exposés à des controverses critiques (sauf si le Gestionnaire d'investissement estime que des progrès raisonnables peuvent être réalisés, par exemple, par des mesures d'actionnariat actif). Ces controverses peuvent être liées à des questions environnementales, sociales ou de gouvernance.

### Aucun objectif d'investissement durable

Ce produit financier favorise les caractéristiques environnementales ou sociales, mais ne vise pas les investissements durables.

### Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Le fonds favorise les caractéristiques environnementales et sociales en suivant des approches d'exclusion et d'intégration sur la base de critères ESG. Il entend veiller à la bonne gouvernance par le recours au vote et à l'engagement par le biais d'un fournisseur tiers.

### Stratégie de placement

Le fonds investit à l'échelle mondiale principalement dans des actions de sociétés issues de différents secteurs qui sont sélectionnées et pondérées sur la base à la fois d'une analyse fondamentale et de modèles quantitatifs.

### Part des investissements

Les critères de sélection en matière de durabilité d'après MSCI ESG ont été appliqués aux titres de ce Compartiment. Jusqu'à 10 % des actifs du Compartiment peuvent être exposés à d'autres fonds OPC ou OPCVM éligibles, y compris les OPC gérés par des entités qui font partie du Groupe Vontobel et les fonds négociés en bourse.

### Surveillance des caractéristiques environnementales ou sociales

L'équipe d'investissement surveille la conformité aux caractéristiques environnementales et sociales sur une base mensuelle au moins. S'il s'avère, lors de la surveillance, qu'une entreprise émettrice satisfait aux critères d'exclusion, notamment en cas d'importantes controverses ou de non-respect des seuils minimaux de notation ESG, l'équipe d'investissement cède ses parts dans un délai d'un mois.

### Méthodologies

Le Compartiment favorise les caractéristiques environnementales et sociales en appliquant des exclusions et en adoptant une approche d'intégration sur la base de critères ESG. Le Compartiment exclut les émetteurs qui ne satisfont pas au niveau 2 de l'Exclusion framework de Vontobel. Vous trouverez de plus amples informations sur ce cadre à l'adresse: <https://www.am.vontobel.com/fr/esg-investing/>. Le Compartiment exclut en outre les titres d'émetteurs qui ne respectent pas certaines normes et standards mondiaux promus par le Compartiment ou qui sont exposés à des controverses critiques (sauf si le Gestionnaire d'investissement estime que des progrès raisonnables peuvent être réalisés, par exemple, par des mesures d'actionnariat actif). Ces controverses peuvent être liées à des questions environnementales, sociales ou de gouvernance. De plus, le Compartiment investit dans des titres de sociétés émettrices qui obtiennent la notation ESG minimale (BB), fournie par un fournisseur de données ESG tiers sélectionné par le Gestionnaire d'investissement (MSCI ESG). Ce modèle évalue les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance spécifiques à chaque secteur. Les critères se réfèrent aux activités et aux performances des sociétés en matière de protection de l'environnement dans la production, de conception écologique des produits, de relations avec les employés, de normes environnementales et sociales dans la chaîne d'approvisionnement et de systèmes de gestion. Le modèle ESG note les entreprises par rapport aux autres entreprises du secteur. En appliquant cette note, le produit financier exclura les «retardataires ESG» notés B ou CCC par le MSCI ESG (c.-à-d. faible performance ESG).

Si une entreprise ne satisfait plus aux critères susmentionnés, l'investissement sera cédé dans un délai d'un mois.

### **Sources et traitement des données**

L'équipe d'investissement fait appel aux données ESG de MSCI de manière systématique dans le cadre du processus d'investissement.

### **Limites des méthodologies et données**

Les données obtenues de fournisseurs de données tiers ou d'émetteurs peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles et les hypothèses ou modèles sur lesquels l'analyse interne repose peuvent comporter des failles qui rendent l'évaluation interne incomplète ou inexacte. En conséquence, il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion erronée d'une valeur. Par ailleurs, le risque que nous n'appliquions pas correctement les critères correspondants de la recherche ESG et les données alternatives, ou que le compartiment soit exposé indirectement à des émetteurs ne respectant pas les critères pertinents, ne peut pas être exclu.

### **Due diligence**

La performance ESG de chaque actif du portefeuille est réévaluée une fois par an sur la base du cadre ESG (en l'absence de toute alerte de controverse notable nécessitant une réévaluation anticipée).

### **Politiques d'engagement**

Le Compartiment met en œuvre une stratégie de vote et d'engagement complète par le biais du fournisseur tiers BMO, ce qui lui permet de tirer parti de ses rôles d'actionnaire (et d'actionnaire potentiel) pour inciter les sociétés à se tourner davantage vers la durabilité.

### **Indice de référence désigné**

Le Compartiment est géré activement. Son indice de référence est le MSCI All Country World Index TR Net. Il permet de comparer la performance du Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement pourra cependant effectuer des placements pour le Compartiment à sa discrétion et par conséquent, le portefeuille du Compartiment pourra s'écarter sensiblement de la composition et de la performance de l'indice de référence. L'indice de référence n'est pas conforme aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.